

ASPECTS SOCIO-LINGUISTIQUES DE LA FRANCOPHONIE ET DE L'INDIANOCÉANITÉ À TRAVERS L'EXEMPLE MALGACHE

Gil Dany Randriamasitiana

Université d'Antananarivo

Introduction

Ayant environ 290 fois la superficie de l'île Maurice, Madagascar, l'île rouge, est luxuriante à l'est, comme les îles de la Sonde, sèche à l'ouest comme les terres africaines, Madagascar paraît la symbiose des caractères variés de l'Océan. Jouissant d'un climat agréable, les Malgaches sont réputés pour leur esprit de tolérance (accentué sans doute par la religion chrétienne) et leur douceur naturelle de vivre (*moramora* c'est-à-dire prendre les choses posément, ne pas s'en faire, profiter de la vie - *mamy ny miaina* - ou la vie est douce) pouvant aller parfois jusqu'à l'indolence et à la modération (Raoulison, R., 1971, fascicule 2, p. 37-44 ; Grandidier, 1928 ; Bouillon, A., 1981 : 327 ; Deschamps, H., 1972 : 327-328). Gérontocratie et assistance mutuelle, harmonie avec l'univers et société patrilinéaire caractérisent également la société malgache. Ayant été longtemps sous la houlette de la France, Madagascar a gardé des liens historiques avec la France.

Les mutations de nature économique, culturelle et technologique de ces dernières décennies, vont-elles épargner ces valeurs patrimoniales malgaches ? Le problème du changement dans les sociétés traditionnelles dont Madagascar fait partie n'est-il pas finalement celui de l'introduction des nouveautés dans les collectivités locales ? Comment l'équilibre interne est-il affecté par les ingérences de l'extérieur et comment la tradition assimile-t-elle les nouveautés sans se nier elle-même ? Dans notre étude, nous utiliserons les outils conceptuels relevant de la socio-linguistique interactionnelle et variationniste (Gumperz, J.J, 1989 : 5-14) et ceux du paradigme holistique (Javeau, C., 1997 : 18).

1. Double appartenance

1.1. Appartenance francophone

1.1.1. Madagascar comme pôle d'attraction des Français depuis la deuxième moitié du XVII^e siècle¹

1.1.1.1. Activités commerciales intenses

Après les activités commerciales des sociétés de l'Orient en 1642 dirigées par Rezimont et Rigault, c'était au tour de la Compagnie royale de colonisation de Colbert

¹ Voir Auber, J., 1955 : 265-303 ; Ralaimihoatra, E., 1969.

en 1665. Entre-temps, Etienne de Flacourt débarquait à Fort-Dauphin en 1648 dans le but d'effectuer une mission de compte rendu sur place. Son *Histoire de la Grande île de Madagascar* montre à quel point il s'intéresse au pays. On assistait également à une migration d'artisans brestois à l'île Bourbon et à Madagascar. Les pirates (de 1672 à 1713) s'en donnent à cœur joie sur la côte est malgache et fondèrent une petite république appelée *Libertalia* dans la partie septentrionale de l'île ; cette république se voulait internationale. Les îles sœurs cherchaient sur la côte malgache non seulement des bœufs, du riz mais aussi des esclaves (Dupon, J.F. et Favoreu, 1966 : 633). Pour certains chercheurs, Madagascar est associée, à cette époque, à un grenier, à un réservoir plein de promesses dans l'imaginaire des habitants des Mascareignes. Cette hypothèse économique² se retrouve également chez de Mahy lorsqu'il dit (Jacob, G., 1996 : 329) que Madagascar peut offrir :

"la solution, dans une très large mesure, du problème social en France. "

1.1.1.2. *Mainmise sur la vie politique*

L'empreinte française est également importante au plan politique. Madagascar devient un protectorat français (17 décembre 1885) en dépit des médiations étrangères (Angleterre, Italie,) et des pourparlers du premier ministre Rainilaiarivony (1864-1895). L'Amiral Galiber alla même jusqu'à dire que la France avait des "droits imprescriptibles" sur Madagascar (Ralaimihoatra, E., 1969 : 191). Après la défaite des Malgaches suite à la prise de Majunga et de Tananarive, la France fit voter la loi d'annexion le 6 Août 1896. Huit ans après, l'indigénat fut institué à Madagascar. L'accès d'une infime minorité aux droits de citoyens français (décret du 3 mars 1909) fonctionne comme une sorte de palliatif. Parmi les réformes profondes, on peut retenir en 1926 au plan politique la création du SMOTIG ou Service de la Main-d'Oeuvre pour les Travaux d'Intérêt Général le 3 Juin 1926. L'éveil du nationalisme (Ravoahangy et Ralaimongo assignés en résidence surveillée, activisme du *Vy Vato Sakelika*, *VVS*, c'est-à-dire Fer, Pierre, Ramification) et la revendication de l'indépendance eurent lieu en 1930. Pour installer une certaine accalmie, deux résolutions furent prises à l'issue de la commission mixte franco-malgache (1^{er} janvier 1944) et de la Conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944). Mais ces résolutions furent paradoxales car la première tient un discours humaniste, la seconde un discours colonialiste et raciste. À cela s'ajoutent la possibilité pour un dominion ou une colonie de devenir membre de la Société des Nations (sommet de San Francisco en avril 1945) et la détérioration de la situation politique en 1946. La liberté d'association permit la formation de plusieurs partis politiques.

Une rébellion, organisée dans le centre-est par le MDRM ou Mouvement de Renovation Malgache dans la nuit du 29 au 30 mars 1947 a causé de nombreuses pertes en vie humaine. Ce parti a été dissous le 10 mai 1947 en conseil des ministres à Paris. La loi cadre du 23 juin 1956 stipule que le dépositaire des pouvoirs de la République demeure encore le Haut Commissaire ; huit membres malgaches dont un vice-président siégeaient au Conseil du Gouvernement. La division en six provinces entraîna la distinction entre services d'Etat (centralisation des décisions importantes) et services

² Jusqu'à présent le secteur tertiaire continue à intéresser les opérateurs économiques français.

territoriaux (accomplissement d'activités strictement locales). L'avènement de la cinquième République française et la conférence de Bandoeng accentuèrent les processus de décolonisation et d'émancipation qui débouchèrent sur l'octroi de l'indépendance en Juin 1960.

Mai 1972 ne fut pas seulement une révolte estudiantine (inégalité de traitement des étudiants de l'Ecole de Médecine et ceux de la Faculté, programme scolaire jugé irréaliste,...), elle fut aussi et surtout l'expression d'une indignation générale contre l'administration néo-coloniale française. D'où la rupture momentanée des accords de coopération franco-malgache à partir de 1973. La chute du premier Président malgache Philibert Tsiranana s'accompagna d'une période de flottement politique. Après diverses péripéties (dont l'assassinat du Président Ratsimandrava³) et plusieurs tentatives d'établissement de gouvernements militaires, le projet d'une Seconde République, la République Démocratique Malgache, optant pour le modèle socialiste, vit le jour et s'imposa sous la direction de l'officier de marine Didier Ratsiraka. Nationalisation des secteurs clés de l'économie, malgachisation brutale et démocratisation du système éducatif, endoctrinement constant, tels ont été les principes directeurs du gouvernement.

Les années 80 marquent l'adhésion de Madagascar à plusieurs associations francophones.

En 1991, un vent libéral ébranla le courant socialiste. Ce revirement a permis la relance du français et le retour des Français.

1.1.1.3. Dimensions socioculturelles de la colonisation

Vers la fin de l'année 1897, le français fut imposé comme langue véhiculaire. Diverses stratégies assimilationnistes furent mises en place :

- à travers l'école, la politique dite des races visait à scolariser les groupes ethniques côtiers ; en 1907, 7 seulement des 37 écoles ouvertes pendant l'année étaient situées dans les hautes terres. La tendance s'inversa dès 1928 car les migrants *merina* en province détournèrent à leur profit l'utilisation des constructions scolaires initialement destinées aux populations locales. Ainsi, 1496 élèves sur un total de 2661 étaient *merina* (Clignet, R. et Ernst, B., 1995 : 58),

- à travers les activités d'évangélisation (l'église), les missions catholiques françaises cherchaient, originellement au moins, à christianiser et donc à moderniser les populations marginales des hautes terres, les *Betsimisaraka* à l'Est du pays et les *Sakalava* à l'Ouest (Id., ibidem, p. 56).

Le décret du 16 février 1901 instaura la censure et le régime de l'autorisation préalable pour les journaux en langue malgache. La publication du *Ny rariny* (La Justice) en 1936 par Jules Ranaivo lui valut un procès parce qu'il y publia des articles politiques en malgache avec traduction en français. De 1896 à 1938, une quarantaine de journaux (*La Tribune de Madagascar*, *Le Signal*, ...) furent édités par des Français. Le décret du 30 Août 1938 abrogea le décret sus-mentionné et accorda la liberté de la presse sauf pendant les années d'avant la rébellion.

³ Il voulait faire table rase de l'administration néocoloniale et lui substituer une administration fondée sur le *fokonolona*.

Même si Gallieni avait l'intention à la fois de franciser "ce qui était *hova* et anglais" (Ralaimihoatra, E., *op. cit.*, p. 233) et de bousculer "les structures traditionnelles", la politique d'assimilation échoua car en réalité :

Deux sociétés séparées par les barrières des langues, des mentalités et des mœurs vécut sans se pénétrer réellement, malgré les contacts occasionnels de leurs membres (*ibidem*, p. 240).

L'ancrage francophone est malgré tout indéniable. Madagascar allait même abriter en juin 1966 la conférence de l'OCAM (ou Organisation Commune Africaine et Malgache) dont la devise était « Egalité, Complémentarité et Solidarité ». La francophonie (Deniau, X., 1983) est de ce point de vue un mouvement idéaliste et humanitaire (Judge, E., 1996 : 28, in Jones, B. et al. (dir.)).

1.2. Appartenance régionale

1.2.1. Géologie commune

Seconde appartenance de Madagascar, l'appartenance régionale pourrait d'abord s'expliquer par la naissance géologique de l'océan. Par opposition à la théorie de Wallace (1876-1880) sur la permanence des continents et des océans, celle de Wegener (1880-1930) avance l'hypothèse de la dérive des continents. Beaucoup de chercheurs ont adopté l'approche de Wegener pour élucider l'existence des îles éparées de l'Océan Indien, à savoir Madagascar, la Réunion (ancienne île Bourbon), Maurice (ancienne île de France). Ces îles n'étaient, selon eux, que les restes dérisoires d'un continent premier, détruit par un cataclysme provoqué par la collision d'énormes météorites avec la Terre. Certains appelèrent le résultat de cette fragmentation *Lémurie*, d'autres l'appelèrent *Gondwana* (Meitinger, S. et Marimoutou, J-C, 1998 : 3 ; Auber, J. 1956, p. 55 et 67).

1.2.2. Histoire commune

Les îles du sud-ouest de l'Océan Indien évoquent dans l'imaginaire occidental le "mythe de l'âge d'or et celui du bon sauvage", l'idylle et l'exotisme, la paix et le bonheur (Meitinger, S. et Marimoutou, J-C., *op.cit.*)

Par ailleurs, se produisirent des migrations de Malgaches vers l'île Bourbon (et l'île de France) durant la traite : deux Français et dix Malgaches dont 3 femmes et 7 hommes (*ibidem*, p. 13 ; Dupon, J.F. et Favoreu, L., *op. cit.*, p. 632). On s'aperçoit que Madagascar a bénéficié de contacts multiraciaux et pluricontinentaux si l'on étudie l'histoire de son peuplement.

1.2.2.1. Phases africaine, asiatique et arabe

Les Proto-Malgaches sont issus d'une race métisse de la côte orientale d'Afrique et d'un métissage de commerçants malais et indonésiens (Ramiandrasoa, F., 1976).

Entre le VIII^e et le XI^e siècles, il y a eu non seulement la formation du peuple et de la langue malgaches, l'intensification des échanges commerciaux au niveau régional (Afrique - Comores - Madagascar) mais aussi l'arrivée des peuples islamisés venant du Golfe persique.

Vers le X^e siècle, les *Vazimbas*, individus rabougris aux cheveux très longs et supposés être les premiers occupants des Hauts plateaux avant l'arrivée des *Hova* d'origine malaise au XI^e siècle, se caractérisent par un mode de vie primitif : cueillette, chasse, pêche ... D'autres traits culturels tels que l'écriture arabico-malgache (ou *sorabe*), le tabou de la viande de porc, l'astrologie, les armes à feu et la pratique de l'esclavage marquèrent également cette époque.

1.2.2.2. Phase portugaise

Au XV^e siècle, les *Vazimbas* occupent d'autres aires, sauf le nord ; à la même époque, le portugais Diego Diaz découvrit Madagascar et lui donna le nom d' Ile Saint Laurent.

1.2.2.3. Phase européenne

Le XVII^e siècle fut marqué par la présence active d'Européens d'origine portugaise, hollandaise, anglaise et française qui procédaient au troc, au trafic d'esclaves, au ravitaillement en eau douce et en vivres frais grâce à la collaboration des interprètes.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'influence européenne devient plus intense. L'accord franco-anglais du 5 Août 1890 interdit à l'Angleterre d'entreprendre toute action de caractère politique à Madagascar.

1.2.2.4. Phase comorienne, chinoise et pakistanaise

Un des faits marquants de la première moitié du XX^e siècle est l'existence de migrations sporadiques des Comoriens, des premières générations de commerçants chinois et pakistanaïses ; ces derniers étaient déjà présents à la Réunion après l'abolition de l'esclavage en 1848. À l'île Maurice, les colons introduisirent 450 000 travailleurs indiens engagés dont les deux tiers, restés dans le pays, pénétrèrent peu à peu les secteurs de l'économie. Le métissage de l'océan indien créa alors un bariolage infini (Defos Du Rau, J., 1968 : 187)

1.2.3. Macrocodes culturels malgaches dans le système axiologiques des pays riverains

De ce socle commun qui est à la fois asiatique, européen et africain, il est surprenant de constater dans l'espace indianocéanique certaines similitudes au niveau des pratiques culturelles. En axant essentiellement notre étude sur la symbiose culturelle franco-africaine qui s'est produite au cours des siècles de cohabitation entre les colons et les indigènes (Souquet - Basiege, P., 2000 : 314), nous pouvons relever des valeurs socialement partagées par les Créoles et les Malgaches.

La primauté de l'hospitalité est bien malgache, un accueil chaleureux sera toujours réservé au visiteur étranger ou local. La gratuité du service rendu est de mise dans l'accomplissement d'un devoir familial ou d'une tâche communautaire. La sensibilité au malheur d'autrui se traduit par une compassion active ; de la mort à l'enterrement d'un proche, par exemple, on remarque de la part des amis, des habitants du quartier et des membres de la famille restreinte ou élargie, le volontariat, la participation financière, les veillées mortuaires, etc. Le sentiment de sa propre dignité,

autant que le respect de celle de l'autre font également partie de ces valeurs communes. Enfin, l'on note aussi un sens très poussé de l'entraide; lorsqu'on cite le proverbe malgache "*Tondro tokana tsy mahazo hao*" qui signifie littéralement « un seul doigt ne peut attraper un pou », on dit implicitement que l'union fait la force (Houlder, J.A., 1960 : 20). Outre ces traits de caractère chez les hommes, l'art mérite également une attention particulière : les recettes culinaires des Réunionnais ressemblent en partie à celles des Malgaches (grillades, haricot à la sauce, etc.) ; il en est de même pour la confection artisanale des paniers en paille, etc. À cela s'associe la joie de vivre car "*Aleo ho faty ampitso toy izay ho faty anio*" ou « il vaut mieux mourir demain qu'aujourd'hui » dira un Malgache. Par ailleurs, l'oralité du langage créole, tout comme la civilisation de l'oralité malgache⁴, a une double implication: expression de la personnalité collective et goût du contact physique et acoustique.

2. Société Monoculturelle ou Société Pluriculturelle ?

2.1. Discours implicite sur l'aménagement linguistique

2.1.1. Une politique linguistique qui évolue en dents de scie

La sinuosité de la politique linguistique (C.I.R.A.L, Mai 2002 ; Rabenoro, I., 1997 ; Randriamarolaza, L.P., 1996 ; Randriamasitiana, G.D., 1996) a eu des conséquences désastreuses dans les domaines de l'éducation formelle et des représentations socio-linguistiques. Du monolinguisme colonial et post-colonial (1897-1972), on est passé au bilinguisme de circonstance de la Seconde République (1975-1991) puis on a choisi à nouveau depuis la fin de l'année 1991 le retour au français sous la Troisième République. Les fluctuations statutaires des langues en présence, notamment le malgache et le français, nous révèlent le problème de leurs statuts respectifs. À ce propos, retenons quelques textes clés. Seuls les discours de Gallieni et l'arrêté n° 327-E/CG du 12 Novembre 1961 sont explicites concernant le statut du français en tant que langue officielle. L'ordonnance n° 60-049 du 22.6.1960 et l'arrêté 3180/AC du 23.9.1966 autorisent la pratique du bilinguisme français/malgache pour le primaire et celle de l'unilinguisme en français pour les autres cycles. Le français devient langue seconde, le malgache demeure la langue nationale. De la publication des Bulletins Officiels du Ministère de l'Education Nationale et des Affaires Culturelles portant les numéros 10 et 11 du 15.2.1973 jusqu'à la promulgation de la note circulaire numéro 92/0015418-MIP/DEPI du 7.7.1992 et de la Loi 94.033 du 13.3.1995, il n'est pas facile de déterminer le statut réel du français qui est tantôt langue seconde tantôt langue étrangère. Le décalage entre les contenus des textes et la réalité éducative est patente.

2.1.2. Malgachisation mal planifiée

⁴ Importance des traditions orales : *karajia* : sorte de joute oratoire ; *kabary* : propos plus ou moins long/riche en métaphores et émaillé de proverbe ; *lahateny* : allocution composée, agencée et rédigée selon les normes ; *ankamantatra* ou *ampanononana* : énigme(s), question(s) énigmatique(s) ; *hain-teny* où l'on mélange à la fois le poème et le proverbe, la pensée et l'émotion, la poésie et la philosophie. Selon Ottino, P., le *hain-teny* rappelle le *haikai* et le *tanka* japonais.

Hormis le manque de formation des enseignants à cette nouvelle tâche et le manque d'auxiliaires didactiques, il existe aussi quelques pommes de discorde entre les linguistes malgaches (problèmes de normalisation, de codification, donc des problèmes de planification interne du corpus : cf. Dion, L., 1981 : 16). Cette entreprise, teintée de chauvinisme, était vouée à l'insuccès. Ce fut en quelque sorte une malgachisation de façade⁵, superficielle où l'on ne changeait que les appellations, les cadres étrangers.

2.1.3. Instabilité du système didactique

Au vu des problèmes linguistiques susmentionnés, les enseignants, en grande partie sous-qualifiés⁶, sont méthodologiquement déboussolés (PNAE 2, 1997 : 23 ; Magplaned/Cresed, 1995 : 8, etc.) ; statistiquement, ils sont en outre mal répartis. Il s'ensuit que les apprenants se trouvent dans une situation de semilinguisme, qui constitue l'une des causes majeures du faible taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire ; sur un intervalle de six années scolaires (de 1991-1992 à 1996-1997), le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE) est de 43,06% (PNAE 2, *op. cit.*, p. 9), le taux de réussite au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) est de 27,11% (*ibidem*, p. 11).

Les problèmes socio-éducatifs/linguistiques et la situation de diglossie enchâssée (utilisation de façon complémentaire de deux langues distinctes, français et malgache commun à dominante *merina*, de deux variétés d'une même langue, malgache commun susdit et ses variantes véhiculaires régionales ; ces langues ont des statuts différents) ne facilitent pas l'aménagement linguistique et génèrent en conséquence une pluralité d'identités (nationale, régionales).

2.2. Pratiques langagières mixtes ou discours métissé

2.2.1. Choix du monolingisme en milieu rural

Les ruraux restent en général attachés aux valeurs traditionnelles, le choix du *tenin-drazana* ou de la langue des Ancêtres est d'ailleurs une forme d'allégeance. Dans les relations intracommunautaires, les mœurs et les coutumes, les locuteurs communiquent en langue maternelle ou en variété régionale véhiculaire. Pour certains, le rejet de la langue (et de la culture) française(s) est associé à la colonisation française mais cette représentation "négative" se trouve actuellement atténuée. À mesure qu'on descend dans la hiérarchie administrative, on constate aussi le choix de L1 c'est-à-dire du malgache commun ou du parler régional correspondant.

2.2.2. Choix de L2 ou de la langue française

On y a recours dans les usages institutionnalisés (tribunal, textes officiels...),

⁵ C'est en un certain sens un modèle d'inspiration vietnamienne qui n'est parvenu qu'à un stade de démarrage, du moins jusqu'à présent. Désormais on s'efforce de traduire des lexiques spécialisés des différents domaines. Une réforme ne consiste pas seulement à faire autrement mais à mieux faire (Langouet, G., 1985 : 48).

⁶ Exemple : en cinquième année du primaire de l'enseignement général, 81,4% des enseignants n'ont que le BEPC comme diplôme académique et 63% le CAE comme diplôme professionnel ; 25,1% même sont sans diplôme professionnel (MINESEB, 1999).

et dans l'enseignement formel. Les éditions françaises (hexagonale ou locale), surtout les manuels scolaires, se vendent assez bien sur le marché du livre. En dépit des efforts déployés par les responsables pour produire des émissions malgaches (Tsorabitsika, Fagnina, Tv Mahaso, Banjina, etc.), le programme télévisuel comporte encore un pourcentage élevé d'émissions francophones/françaises (environ 65%) ; les foyers qui ont des postes téléviseurs sont évalués à 6,3% de la population totale selon l'INSTAT, DDSS, 1997.

Le gouvernement français apporte un soutien technique et financier à l'enseignement des mathématiques, de la physique-chimie et du français à tous les niveaux, primaire et secondaire, depuis 1989 dans le cadre du projet dénommé d'abord « Renforcement du Système Educatif Malgache » (ou PRESEM) puis « Partenariat pour l'Ecole à Madagascar » (ou PEM). Sous l'impulsion du Service de Coopération et d'Action Culturelle (ou SCAC), le Centre d'Information Technique et Economique (ou CITE), le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (ou CLAC), l'Alliance Française avec leurs antennes régionales respectives, ainsi que le Centre Culturel Albert Camus ont, semble-t-il, une triple vocation : le rayonnement culturel de la France (préoccupation séculaire de la France), la documentation et la diffusion du français. Toutes ces actions nous renseignent sur les voix/voies de la nouvelle francophonie. Elles reflètent bien, selon Judge, A. (1996, *Op. cit.* p. 25), la tradition expansionniste de la France : défendre la qualité du français et accroître son influence à l'étranger.

2.2.3. Alternance et mélange de codes : contextes d'utilisation et effets

Certes l'exposition et la production langagières en L2 demeurent limitées mais une (nouvelle) tendance se dessine depuis quelques années dans le paysage sociolinguistique malgache, l'émergence quasi permanente des alternances et des mélanges codiques, appelées le frangache.

Le cas des régions du nord-ouest, du nord-est et du nord de l'île constitue une exception car elles ont déjà intégré depuis plusieurs décennies des lexiques français dans leur répertoire verbal ; le discours métissé y est monnaie courante et acceptée.

L'emploi de ce type de discours est fréquent chez les individus ou groupes sociaux qui sont dans une situation de bilinguisme biculturelle (Hamers, J.F et Blanc, M., 1983), ce qui justifie l'hypothèse de Poplack (1980) selon laquelle les bilingues équilibrés sont enclins aux pratiques biculturelles.

Beaucoup d'intellectuels malgaches choisissent aussi de s'exprimer en parsemant leurs discours de marques transculturelles. Le font-ils par économie verbale ou pour le paraître social ou à cause de leur compétence moyenne, pour ne pas dire minimale, en L1 ? Autant de questions qui restent en suspens. Pourtant ils s'adressent à des destinataires qui sont souvent des analphabètes (53,4%, INSTAT, 1998) et des ruraux (environ 80% de la population) à la radio et à la télévision nationales ; les animateurs développeurs tels que les ingénieurs agronomes, les collaborateurs nationaux des agents onusiens (du PNUD, de l'UNICEF...), etc., ne parviennent pas à traduire ou traduisent "maladroïtement" les concepts techniques et scientifiques. Le rendement informationnel de la communication-vulgarisation est de ce fait réduit (nous faisons abstraction des obstacles culturels locaux aux innovations jugées déracinantes).

La radio et la télévision nationales, comme les stations privées, constituent également des canaux de transmission et de popularisation des chansons de la nouvelle

génération qui se caractérisent par un amalgame fréquent de mots anglais et surtout français aux textes malgaches. À titre d'exemples, on peut citer Samoela dans "*Sexy girl*", Dj Sissi dans "*Mifona Chéri*", Max Exception dans "*Vacances à Nosy Be*", etc...

La classe de langue (française, anglaise) est aussi le lieu privilégié des pratiques traduisantes et bicondiques depuis l'officialisation du bilinguisme franco-malgache en 1975. Avec des locuteurs ayant des compétences transitoires, ces pratiques fonctionnent comme un guidage interactif, une orientation cognitive, etc. et donc un recours coopératif et sécurisant.

2.3. Identité controversée et menacée ?

2.3.1. La société malgache est-elle une société irénique ?

Devant cette menace de créolisation de la langue malgache (Rabenilaina, R.B, 1998) et ce changement notoire des pratiques langagières des Malgaches, l'on est en droit de se demander si la société ne s'achemine pas, malgré elle, vers une société multiculturelle (ou métissée, peu importe la qualification). Les partenaires économiques régionaux qui sont, pour la plupart, des pays non francophones (Somalie, Tanzanie, Zimbabwe, Afrique du Sud...) entrent également en ligne de compte.

Selon Rocher, G., 1968 : 24II:

Le changement social... est le changement de structure qui résulte de l'action historique de certains acteurs ou de certains groupes à l'intérieur d'une collectivité donnée ().

Il est unanimement admis que la société malgache est une société dans laquelle les membres recherchent toujours une issue consensuelle, "*marimaritra iraisana*", dit-on en malgache, devant une situation conflictuelle. Elle ressemble ainsi aux sociétés dites iréniques, pour emprunter le concept de Mendras, H. (1975 : 214-215). Autrement dit, elle supporte la différence, elle tolère la venue d'un (corps) étranger qui vient se greffer au (corps) social. Ce qui expliquerait peut-être l'acceptation ou la non résistance de bon nombre de Malgaches aux mutations entraînées par le "choc des cultures" (Camilleri., C. et Cohen-Emerique, M., 1989). Madagascar devient non seulement un village semi-régional mais aussi un village semi-planétaire. La co-existence des cultures⁷, culture maternelle / cultures étrangères/européennes, a déjà eu lieu depuis la fin du XVI^e siècle. Ces contacts séculiers avec les autres ont déjà existé mais ce sont les modes de contact avec les autres cultures (africaine, occidentale, asiatique...) et les modes de diffusion de ces dernières qui se sont accrus ces dernières décennies grâce :

- aux relations multilatérales ;

⁷ Voir Tylor, E.B. (1874), *Primitive culture*, cité par Sumpf, J. et Hugues, M. (1973), *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris, p. 75 : "La culture ou la civilisation est cet ensemble complexe qui comprend la connaissance, la foi, l'art, les règles morales, juridiques, les coutumes et toute autre aptitude ou habitude acquise par l'homme comme membre de la société". Envisagée comme un ensemble de données, la culture peut, selon lui, être diffusée.

- à l'octroi plus ou moins facile du visa de séjour ;
- au rôle non-négligeable des médias de masse, et
- aux attitudes résignées des Malgaches qui considèrent que le cours des évènements est dicté par le plan divin, le poids du destin, "*izao no lahatra*" disent-ils.

Toutefois, il importe de souligner que les changements dont il est question ici ne touchent que les valeurs matérielles de la civilisation malgache, les zones malléables ou les zones "de mobilité" (Mercier, P., 1971 : 179), à savoir le style vestimentaire (le port du jeans, du tee-shirt... est national), les effets personnels (port de la sacoche...), la coiffure (coupes au carré mi-longues, coiffures très courtes...), etc.

Dès le début du XX^e siècle, André Chazel (1907 : 43-48) s'en prenait violemment aux Malgaches qui "singent" les Européens. Quelques années plus tard, c'est au tour de Ramalagasy, L. (1910 : 235-241) et de Randzavola, M. (1926 : 49) de diriger leurs flèches contre les Malgaches qui tentent d'allier les éléments culturels locaux avec les éléments culturels étrangers (et notamment européens/français) dans un alliage appelé "*Zafindraony*". L'hétéro-acculturation serait la résultante de cet univers socio-culturel dénaturé, de l'assimilation non voilée ou, pour citer Boudon, R. et Besnard, P. (1999 : 119), de l'imitation par fascination.

2.3.2. Crainte de la créolisation ou réaction de contre-acculturation

La seconde variété culturelle est une réaction de contre-acculturation. L'un des pionniers actuels de la défense et de l'illustration de la langue et de la culture malgaches est la FIMPAMAMA (ou *Fikambanan'ny Mpandala ny Maha-Malagasy*) dirigée par le professeur Rabenilaina, R.B. Parmi les objectifs primordiaux de cette association, on peut citer le slogan à caractère linguistique "*Andrianiko ny teniko, ny an'ny hafa feheziko*" c'est-à-dire « j'accorde une place noble à ma langue maternelle mais je ne refuse pas l'ouverture plurilingue ». Ainsi, elle produit des émissions radiophoniques intitulées "*Inona no maha-malagasy anao ?*" (dans une traduction libre: « quelles sont les caractéristiques de votre malgachéité ? ») au cours desquelles on explique les règles usuelles de la grammaire malgache et les pratiques culturelles malgaches à partir d'une citation, d'une coutume régionale, etc. Cette association organise des conférences-débats, aide à la micro-édition de productions linguistiques ou littéraires de jeunes auteurs, etc.

Mais les activités de promotion de la langue et de la culture malgaches sont hélas faiblement soutenues par les grandes firmes locales et les bailleurs de fonds.

2.3.3. Variété culturelle conservatrice

La troisième variété culturelle n'est ni pour le métissage ni pour l'ouverture culturelle. Cette tendance concerne la population paysanne, statistiquement majoritaire, et culturellement attachée aux valeurs traditionnelles. Si l'on se réfère à la classification des types d'individus conformément aux types de société établis par Riesman, D. (cité par Mendras, H., *op.cit.*), on pourrait mobiliser le concept d'individu "*tradition-directed*"; avec ce type d'homme, le changement est extrêmement lent. En conséquence, les zones à la fois "de persistance" et "de mobilité" (Mercier, P., *op.cit.* : 179) sont difficilement modifiables.

Les valeurs immatérielles (d'entraide, du *fihavanana*, du christianisme

combiné au respect des ancêtres, des plus âgés et parfois des devins, ...) et matérielles (poterie, vannerie, ...) continuent en grande partie d'être des références incontournables aux niveaux des représentations sociales et des activités quotidiennes. L'âme malgache et la cuisine du terroir, les costumes et les chansons traditionnels, ... y sont bien présents. Citons un exemple très significatif dans le sud-est malgache : les habitants préfèrent faire leurs besoins dans la nature ou au bord de la mer au lieu d'utiliser les fosses perdues familiales ou communales sous prétexte que dans ces dernières, les personnes de sexe opposé de la famille élargie/restreinte telles que le beau-père et la bru, la belle-mère et le gendre, le père et la fille ... ne peuvent pas y évacuer, étant donné qu'ils sont des *olom-pady*, c'est-à-dire des individus généalogiquement proches et ne pouvant pas se marier.

L'existence de ce continuum de variétés culturelles nous rend perplexe quant à la proposition d'une approche convergente de ce qu'est la malgachéité. Néanmoins, ce qui est certain, c'est la menace de l'intégrité de la personne malgache. La crise d'identité qui en découle est devenue si préoccupante que certains évoquent même la nécessité d'un ajustement culturel. L'inclination centriste/francophone des locuteurs bilingues et la hantise d'une culture hybride (Canclini, G.) pèsent continuellement et lourdement sur la conscience collective.

3. Les défis majeurs pour le développement harmonieux du peuple malgache

3.1. Conflits axiologiques

Les Malgaches sont tiraillés entre des valeurs intrinsèquement difficiles à "combiner et synthétiser" (Grosjean, Fi, 1993) ; les valeurs locales, nous l'avons vu, sont déstabilisées voire menacées par les vecteurs puissants et multiformes des valeurs régionales / créoles et aussi universelles / mondialisées. Cette fusion de l'un dans le multiple et vice versa va bien dans le sens de l'analyse faite par Schudson, M. (1994 ; 95) lorsqu'il affirme qu'il est :

impossible de démêler aujourd'hui l'écheveau des diverses cultures locales, régionales, nationales et mondiales. Elles sont, viennent, encerclant et franchissant les frontières nationales; à l'intérieur des Etats, le centre rayonne vers la périphérie, mais celle-ci l'influence aussi. Le phénomène se répète à l'échelle mondiale et la culture se répand dans bien des directions au point que l'anthropologue Hannerz, U. , peut dire de Paris, de Londres, de Bruxelles et de Miami que culturellement, ces métropoles font partie des grandes villes du tiers-monde.

3.2. Tensions ethnolinguistiques

Les tensions latentes engendrées par le "flou conceptuel" (Randriamasitiana, G.D, 1996, *op.cit.*) en matière d'aménagement linguistique constituent également un obstacle de taille au développement de la grande île de l'océan indien.

Jusqu'à présent, aucun article de nature juridico-constitutionnelle ne précise clairement la gestion du plurilinguisme à Madagascar. Par ailleurs, nous dirions avec Dion, L. (éd, 1981 : 32) qu' :

en planifiant le statut des langues, il faut bien retenir que les luttes linguistiques, comme les luttes religieuses sont susceptibles d'engendrer d'intenses passions et les solutions linguistiques d'intolérables frustrations. Toute planification linguistique qui reste incertaine ou erratique quant aux objectifs et aux moyens, ou encore qui ignore les conséquences sociales qu'elle est susceptible d'entraîner aboutira fatalement à des résultats néfastes pour les groupes et les sociétés intéressés.

Ce qui expliquerait sans doute l'hésitation des dirigeants sénégalais à attribuer aux six langues nationales (wolof, sérère, mandingue, peul, diola, soninké) des fonctions nouvelles. Pays plurilingue, le Sénégal a plus de vingt langues et le français comme langue officielle. Si l'on y décide par exemple dans le cadre de la promotion des langues nationales de leur assigner une fonction d'enseignement, il faudra selon Calvet, J-L. (1996 : 61) deux grands types de solutions: soit découper le territoire en six zones d'enseignement, soit accorder le droit à un enseignement dans les langues officielles des locuteurs où qu'ils se trouvent. Une telle opération mobilisera des ressources humaines et financières considérables.

Contrairement au cas du Sénégal, Madagascar a la chance d'avoir une unité linguistique. Mais les dirigeants malgaches affichent également une indétermination sur la question du statut des langues en présence. La variété véhiculaire nationale à dominante *merina* est la langue nationale, les variétés véhiculaires régionales qui sont au nombre de dix-huit⁸ assurent un rôle complémentaire et la variété véhiculaire officielle est le français. De peur de raviver l'opposition artificielle instaurée par les colons "*tanivo-tanindrana*" ou hauts plateaux-côtières, et de ne pas pouvoir prendre en charge les dépenses occasionnées par la promotion des variantes régionales et de compromettre l'unité nationale, les dirigeants malgaches s'abstiennent de se positionner clairement sur cette question épineuse des langues.

3.3. Paupérisme ambiant

Hormis ces problèmes axiologiques et ethnolinguistiques, Madagascar est, au-delà du mythe du bon sauvage et de son charme touristique sous-exploité, confronté quotidiennement à de graves problèmes économiques. La plupart des paramètres caractéristiques des pays en développement se retrouvent dans l'économie malgache (P.N.A.E 2, 1997, *op. cit* ; Banque Mondiale, ONU, Bulletin mensuel de la statistique et rapport sur le développement humain, 1998) :

- produit intérieur brut par habitant très bas : 730 en \$US. Ce qui n'est pas le cas des îles voisines : 10 300 \$US à l'île Maurice, 7 000 aux Seychelles (données 1997);
- taux de croissance économique (1,9% en 1993) inférieur à celui de la population (environ 3%)
- économie essentiellement agricole (70% de la population active) et en proie à la détérioration des termes de l'échange et à l'envolée des prix des produits manufacturés et pétroliers ;
- monnaie non convertible : le FMG connaît une dévaluation rapide. La taux de change de la monnaie malgache est passé de 1 \$US = 695 Fmg en 1985 à environ 7

⁸ Ce chiffre correspond au découpage en aires dialectales qui a été réalisé au début du XX^e siècle par les colons.

000 Fmg en 2002 ;

- service de la dette particulièrement lourd : il représentait 76% des recettes d'exportation en 1993.

Ainsi, Madagascar occupe la 147^e position dans la liste de 174 pays établie par la Banque Mondiale en 1997 à partir des Indicateurs du Développement Humain (IDH). Selon toujours ce même rapport, 70% de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Même si Madagascar est une île de contrastes, la fierté nationale s'est réveillée après le vote de changement du 16 Décembre 2001. L'élan populaire qui en découle pourrait constituer une nouvelle "dynamique sociale" (Comte, A.) si elle est suffisamment exploitée.

4. Comment gérer la force endogène de la culture locale et l'agression culturelle extérieure ?

Garder un espace géographiquement et culturellement intact relèverait d'une gageure. Mais parvenir à déstructurer complètement l'édifice d'une civilisation ressemblerait à une sorte de phagocytose culturelle, donc à un génocide pacifique. Ce qui se passe en réalité entre ces deux extrémités c'est l'émergence d'"interconnexions culturelles" (Cherubini, B.) dont la fusion donne lieu à un phénomène de créolisation de la culture. Le cas de l'espace indianocéanique n'est pas loin de ce dernier mode de contact de cultures.

Toutefois, l'espace régional ne peut pas se soustraire de l'espace global. Or, on y constate deux mondes qui se heurtent l'un à l'autre :

d'un côté un monde de l'intégration et de l'homogénéisation globale, de la mobilité économique et de l'émancipation et de l'autre un monde des multiples vœux identitaires avec leur force de différenciation, de la redécouverte de ses valeurs, de la soif d'attaches et de racines et de l'auto-affirmation de l'identité nationale et ethnique (Köhler, V., 1997 : 17).

En dépit de cet enclassement d'éléments transculturels, du brassage graduel des races et de la minorisation progressive de la culture maternelle, la peuple malgache semble s'accrocher au "territoire-racine" (Chivallon). Les traditions séculaires de l'hospitalité (accueil et en même temps respect de l'autre) et du "vivre ensemble" (ou *fiaraha-monina*) pourraient constituer une passerelle qui relie l'Etat-Nation à l'Etat-Monde. Ce qui explique par exemple le port d'une poignée de "terre des ancêtres" (*tanindrazana*) dans un flacon lorsqu'un Malgache doit séjourner hors du territoire national pendant un certain laps de temps. Cela symbolise le lien effectif/affectif qui unit le voyageur étranger dans son espace d'accueil à son espace d'origine.

Conclusion

Certes, on assiste actuellement à Madagascar à une majoration croissante et inquiétante des cultures étrangères d'obédience créole et francophone d'une part et de l'autre à une présence multisectorielle de la France⁹ depuis la "re-gallicisation à

⁹ "...si la France aide le monde francophone dans toutes sortes de domaines, elle lui demande en retour, de l'aider à sauver sa langue. À ce niveau la francophonie devient un idéalisme tempéré

outrance" de 1991; et on admet aussi que, de par sa nature, l'espace insulaire est à la fois un espace ouvert et un espace de contact mais le peuple malgache ne se situe pas vraiment dans l'errance comme certains le disent. D'autres vont même jusqu'à dire qu'il se trouve dans un labyrinthe de cultures, une situation d'anomie sociétale (Ferreol, G. et Noreck, J-P, 1996 : 146).

Lorsque les jeunes se teignent les cheveux en marron, lorsque les garçons portent des boucles d'oreille, lorsque les Malgaches changent leurs habitudes alimentaires à midi (choix du repas froid), etc., bref lorsqu'ils se détachent du carcan de la tradition pour un mieux-être, une mode (passagère) ou une convenance personnelle... peut-on dire qu'ils abandonnent et pétrissent leur soubassement culturel malgache ? Que dire aussi par exemple du renouveau de la rhétorique ancestrale ou des œuvres d'art auparavant définies avec des "qualifications plutôt dévalorisantes" (Raharinjanahary, S., 2000 : 69). Nous avons la liste des mots et expressions comme *vita gasy*, *asa gasy*, *mofo gasy*, *fomba gasy*... respectivement « fait à la malgache », « travail malgache », « beignet malgache », « chants malgaches », « us et coutumes malgaches ». Le mot complet *malagasy* a été adopté et utilisé dans *hira malagasy* et *vita malasasy* en lieu et place de ces expressions pour effacer l'idée péjorative qu'ils véhiculent.

Sans être de parti pris, la thèse de Levi-Strauss, C. (1971 : 655, citée par Backes-Clement, B., 1974 : 193) sur l'universalité et la différence nous paraît d'actualité et semble s'appliquer aux contacts culturels à Madagascar :

Sans doute nous berçons-nous du rêve que l'égalité et la fraternité règneront un jour entre les hommes sans que soit compromise leur diversité. Mais si l'humanité ne se résigne pas à devenir la consommatrice stérile des seules valeurs qu'elle a su créer dans le passé, capable seulement de donner le jour à des ouvrages bâtards, à des inventions grossières et puérides, elle devra réapprendre que toute création véritable implique une certaine surdité à l'appel d'autres valeurs, pouvant aller jusqu'à leur refus sinon à leur négation. Car on ne peut pas, à la fois, se fondre dans la jouissance de l'autre, s'identifier à lui, et se maintenir différent. Pleinement réussie, la communication intégrale avec l'autre condamne, à plus ou moins brève échéance, l'originalité de sa et de ma création. Les grandes époques créatrices furent celles où la communication était devenue suffisante pour que des partenaires éloignés se stimulent, sans être cependant assez fréquente et rapide pour que les obstacles indispensables entre les individus comme entre les groupes s'amenuisent au point que des échanges trop faciles égalisent et confondent leur diversité.

De ce point de vue, le modèle japonais n'est-il pas éloquent ? La malgachophonie balbutiante d'aujourd'hui ne doit-elle pas devenir une malgachopolyphonie demain ?

d'intérêt" (Judge, A., 1996, *op. cit.*, p. 34). L'anglophilie montante et uniformisante explique en partie aussi cette stratégie française.

Bibliographie

- AUBER, J. (1955). *Histoire de l'océan indien*, Tananarive, Société lilloise d'imprimerie de Tananarive.
- BAVOUX, C. (1994). *Description du français et de la francophonie à Madagascar*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- BOUDON, R. et al. (1990). *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse.
- CAMILLERI, C. et COHEN-EMERIQUE, M. (1989). *Chocs de cultures, concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, R. (2000). « Situation et avenir du français - Quelques aperçus non-conformistes » ? *Année Francophone Internationale 2000*, pp. 313-314
- FERREOL, G. et NORECK, J-P. (1996). *Introduction à la sociologie*, Paris, Colin.
- GAS, V. (1999). « Francophonie – Les francophones dans le monde », *Madagascar Tribune*, n° 3225 du 14 Août 1999, p. 19.
- HOOKOOMSING, Y.V. (2000). « Les îles du sud-ouest de l'océan indien : un archipel francophone de pays pluriels », article sur Internet "Francophonie et Indianocéanité", Université de Maurice.
- JAVEAU, C. (1997). *Leçons de sociologie*, Paris, Colin.
- JUDGE, A. (1996). « La Francophonie: mythes, masques et réalités », in Jones, B. et al. (dir.), *Francophonie: mythes, masques et réalités – Enjeux politiques et culturels*, Paris, Publisud, pp. 45-66.
- KÖHLER, V. (1997). « A propos du dialogue des cultures », in *Développement et coopération*, Berlin, DES, pp. 14-17.
- LALLEMENT, M. (1993). *Histoire des idées sociologiques*, Tome 1, Luçon, CIRCA, Nathan,
- LEVI-STRAUSS, C. (1971). « Race et culture », *Revue internationale des sciences sociales*, 23, 4,
- MENDRAS, H. (1975). *Éléments de sociologie*, Paris, Colin.
- MEITINGER, S. et CARPANTIN MARIMOUTOU, J-C (1998). *Océan Indien – Madagascar, La Réunion, Maurice*, Paris, Omnibus.
- MERCIER, P. (1971). *Histoire de l'anthropologie*, Paris, P.U.F.
- PROFITTA, S.J.P.P. (2000). *Malgaches et Malgachitude*, A Fianarantsoa.
- RABARIJAONA, B. et al. (sous presse). *Voyage au cœur du malgache*.
- RABENILAINA, R. B. (1998). « De la grammaire transformationnelle à la menace de la "créolisation" du malgache », *Midi-Madagasikara* n°4619, 16.10.1998.
- RABENORO, I. et RAJAONARIVO, S. (1997). « A l'aube du XXI^e siècle, quelle politique linguistique pour Madagascar », *Mots*, 52, pp.105-119.
- RAHARINJANAHARY, S. (2000). « L'identité malgache dans la civilisation mondiale », Actes du colloque *L'identité malgache dans la civilisation mondiale du XXI^e siècle*, 10-12 Avril 2000, Antananarivo, I.C.M, pp. 49-92.
- RALAIMIHOATRA, E. (1969). *Histoire de Madagascar*, Tananarive, Hachette Madagascar.
- RAMIANDRASOA, F. (1975). *Atlas historique du peuplement de Madagascar*,

Antananarivo, F.T.M.

- RAMIARAMANANA, D.B. (1973). « Le problème de la francophonie à Madagascar » in *Négritude africaine – Négritude Caraïbe*, Edition de la francité.
- RANDRIAMAROLAZA, L.P. (1990). « Etre malgache en situation pluriculturelle: la problématique de Ny mpanolo-tsaina 1900-1930 », *Actes du séminaire national de réflexions sur l'enseignement du malgache dans le monde pluriculturel d'aujourd'hui*, Université d'Antananarivo.
- RANDRIAMAROLAZA, L.P. (1996). « Le français dans le système éducatif malgache: pierre d'achoppement d'une politique linguistique nationale implicite ? » *Actes de séminaire régional pour l'Océan Indien – L'enseignement du et en français: une stratégie du multilinguisme*, Antananarivo.
- RANDRIAMASITIANA, G.D. (1999). « Biculturalisme franco-malgache et l'uniformisation culturelle: allégeances et antagonismes », *Actes du colloque "La francophonie internationale et la mondialisation: un univers de réseaux"*, Université de Moncton
- RANDRIANARISOA, P. (1967). « Madagascar et les croyances et coutumes malgaches », Association nationale des écrivains d'expression française, Paris.
- RAOULISON, R. (1971). « la culture Malgache », *Bulletin de l'Académie malgache*, 49, 2, pp. 37-44.
- ROCHER, G. (1968). « Le changement social », *Introduction à la sociologie générale*, pp. 24-26.
- SCHUDSON, M. (1994). « La culture et l'intégration des sociétés nationales », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 139.
- SOUQUET-BASIEGE, P. (2000). « Valeurs créoles », *Année Francophone Internationale 2000*, pp. 321-324.
- TETU, M. (1998) *La francophonie, Histoire, Problématiques, Perspectives*, Paris, Hachette.